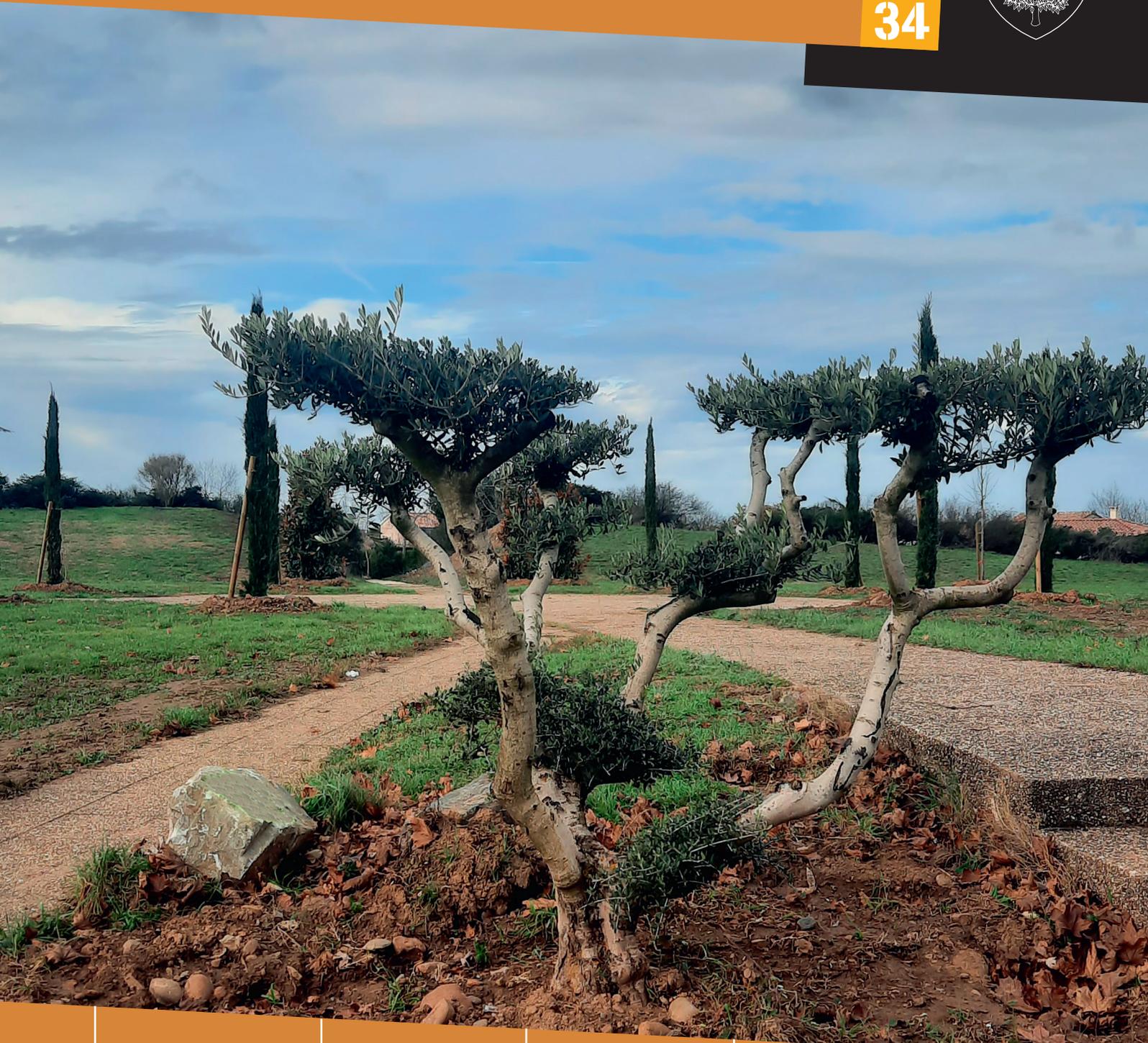


Janvier | Février | Mars 2023

Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

Numéro
34



p. 6

**Sécheresse,
PLU**

p. 12

Travaux

p. 14

Navette

p. 15

**Tous les emballages
se trient !**

JANVIER

Samedi 7

REPAS DES AÎNÉS

Espace Boris Vian

Proposé par le Centre Communal d'Action Sociale

Dimanche 22

LOTO DES COMMERÇANTS

Espace Boris Vian

Proposé par l'association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales

Dimanche 29

THÉ DANSANT

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

FÉVRIER

Samedi 4

LOTO

Espace Boris Vian

Proposé par le RCSP

Samedi 11

GRAND CONCERT D'HIVER

Espace Boris Vian

Proposé par l'École de Musique

Dimanche 12

THÉ DANSANT

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

Vendredi 17

SOIRÉE COUNTRY

Espace Boris Vian, 21h00

Proposée par la MJC Le Caméléon

Samedi 18

SOIRÉE CABARET

Espace Boris Vian, 19h00

Proposé par le Comité des Festivités

Samedi 25

REPAS DE LA CHASSE

Espace Boris Vian

Proposé par l'association de Chasse

MARS

Samedi 4

LOTO

Espace Boris Vian

Proposé par le RCSP

Samedi 11

JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

Animations diverses

Espace Boris Vian

Proposée par la Municipalité

Samedi 18

LOTO

Espace Boris Vian

Proposé par l'association de parents d'élèves Marie Curie et Condorcet « MC² »

Dimanche 19

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Parvis de la Mairie, 11h15

Proposée par la Municipalité

THÉ DANSANT

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

Vendredi 24

SOIRÉE THÉÂTRE

Espace Boris Vian

Proposée par La Compagnie de l'Olive

Samedi 25

CARNAVAL

Proposé par la Municipalité

Dimanche 26

VIDE TA CHAMBRE

Espace Boris Vian

Proposé par l'association de parents d'élèves Petits Lutins et Trois Chênes « P.E.LU.CHE »

Les citations à retenir

Lorsque souffle le vent du changement, certains construisent des murs, d'autres des moulins.

Proverbe chinois

L'éducation, c'est la famille qui la donne ; l'instruction, c'est l'Etat qui la doit.

Victor Hugo

PAGE FACEBOOK

Retrouver tous les événements à venir de notre Commune sur la page facebook www.facebook.com/lasalvetat31



Evènements municipaux prévus en 2023

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, des décisions gouvernementales et des conditions météorologiques

MARS 2023

11.03 Journée des femmes

19.03 Commémoration

25.03 Carnaval

AVRIL 2023

07.04 La Salvetat en Scène : Concert Alsina

08.04 La Salvetat en Scène : Tremplin musical

09.04 Chasse aux œufs

MAI 2023

08.05 Commémoration

26.05 La Salvetat en scène : Cultures urbaines

27.05 Commémoration

JUIN 2023

03.06 La Salvetat en scène : Cinéma plein air

16.06 au 15.09 Guinguette du Château

21.06 Fête de la musique

JUILLET 2023

7-8-9.07 Festival La Salvetat en scène

14.07 Commémoration

AOÛT 2023

25-26-27.08 Fête locale

27.08 Commémoration

SEPTEMBRE 2023

09.09 Forum des associations

16-17.09 Médiévales

OCTOBRE 2023

07.10 La Salvetat en scène : Spectacle vivant

31.10 Halloween Party

NOVEMBRE 2023

18-19.11 Marché de Noël

DÉCEMBRE 2023

09.12 Noël des enfants



Directeur de publication : M. François ARDERIU. Comité de rédaction : Elsa Ferreira, Marie-France Salas et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Franck COURADETTE, Monique GAMBLIN, Alain LUMEAU, Léa DRAGNE, Monique FALIERES.
 Crédits photos : Mairie de La Salvetat Saint-Gilles, www.fotolia.com
 Création/Impression : Microsophia
 Parution : Décembre 2022

VIE MUNICIPALE

- 4 Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 12 octobre 2022
- 6 Déclaration sécheresse
Modification simplifiée n°2 du PLU

VIE LOCALE/CADRE DE VIE

- 7 Marché de plein vent
- 8 Évènements : un automne animé
- 9 Marché de Noël / Noël des enfants
- 10 Des nouvelles du « Pôle petite enfance »
- 11 Carnaval 2023
Guinguette du Château

TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 12 Travaux
- 14 Navette municipale : arrêts modifiés
- 15 Tous les emballages se trient !
- 17 Gagner des bons d'achat en recyclant son verre
- 18 Nouveau dispositif de Vidéo Protection
Influenza aviaire, passage en risque élevé
Collecte des sapins de Noël
- 19 Trotinettes électriques et EDP

RECHERCHE...

- 21 L'ADMR de Bouconne recrute !
Entraide Partage Travail, l'atout formation
- 22 Relais Petite Enfance
Ouverture d'un centre de secours à Pibrac

SORTIR & BOUGER

- 23 Le Club de l'Amitié de La Salvetat Saint-Gilles
- 24 La Fée Bleue
Association des Parents d'Élèves des Écoles MC²
- 25 L'association P.E.LU.CHE organise son « Vide ta chambre ! »
- 26 Comité des Festivités de La Salvetat St-Gilles
- 27 La Compagnie de l'Olive
MJC Le Caméléon
- 28 Gym Arts Martiaux Salvétain
La Voie du Yoga et de l'Atelier Postural
- 29 Voyageurs Salvétains
La Paroisse
- 30 Loisirs Rencontres Réflexions a bien entamé son année 2022/2023

TRIBUNE LIBRE

- 31 Expression Libre

Chers concitoyens,



En ces premiers jours de 2023, je tiens à vous transmettre, au nom du Conseil Municipal et des services de notre ville, nos vœux les plus chaleureux et à vous souhaiter une excellente année.

Comme tous les ans, cette période de début d'année est consacrée, par nos services financiers, à la finalisation des comptes administratifs de l'année écoulée ainsi qu'à l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissements pour cette année 2023. Dans le contexte international tendu, dans lequel nous vivons depuis près d'un an, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires ou des matériaux de construction.

Le budget communal n'est pas épargné et il convient, dès lors, de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée à la consommation énergétique des bâtiments publics qui constitue la majorité de nos dépenses d'électricité et de gaz, principalement pour les chauffer. Pour ce faire, au-delà des travaux d'amélioration énergétique tels que ceux actuellement engagés pour l'espace Boris Vian, nous en appelons à la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles, pour veiller à la bonne utilisation du chauffage durant cette période hivernale.

Une attention particulière a également été portée sur l'actualisation des coûts de nos services publics, qu'il s'agisse de la restauration scolaire, des accueils de loisirs, des crèches ou bien des portages de repas à domicile.

Bien que directement impactée par la situation économique, la revalorisation a été faite à des taux bien inférieurs à l'inflation, dans le seul but de protéger votre pouvoir d'achat.

Du côté des **chantiers**, pour cette année 2023, **l'avenue du Château d'Eau**, fortement perturbée par les travaux de rénovation du réseau d'eau potable durant l'automne dernier, verra une nouvelle tranche d'enfouissement des lignes électriques et télécom afin de poursuivre, vers la fin de l'année, les travaux d'aménagements avec suppression des chicanes, création de passages protégés surélevés et pistes cyclables, sur la portion de la rue du Château d'Eau jusqu'à l'impasse de l'Avenir.

Au niveau du **stade municipal**, l'implantation d'une centrale de production photovoltaïque permettra, d'une part, la couverture de deux courts extérieurs de tennis, et, d'autre part, la création d'une « halle des sports » permettant de disposer d'un nouvel espace couvert d'environ 1500 m².

Et, comme la situation sanitaire nous le permet, ce début d'année sera l'occasion de renouer avec les traditionnelles manifestations et de pouvoir se rencontrer lors du « repas des aînés », suivi, quelques jours plus tard, par la cérémonie des vœux aux acteurs économiques et associatifs.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite une très bonne année 2023.

Votre Maire
François ARDERIU



LES CONSEILS MUNICIPAUX SE TIENNENT EN TOTAL RESPECT DES RÈGLEMENTS SANITAIRES

Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 12 octobre 2022

1 - DÉCISIONS MUNICIPALES

24-2022 du 06 septembre 2022 :

Contrat -ADSL et FIBRE – Société LRG TELECOM.

Le contrat a pour objet un abonnement de 6 locaux communaux en ADSL et 13 locaux en fibre FTTH.

Le coût étant de :

- **35,00 € HT/ mois pour l'abonnement ADSL**
- **69,00 € HT/mois pour l'abonnement Fibre FTTH**
- **49,00 € HT pour l'installation de l'équipement ADSL**
- **69,00 € HT pour l'installation de l'équipement en Fibre FTTH**

La durée du contrat est de 3 ans à compter de la mise en service.

25-2022 du 19 septembre 2022 :

Contrat de prestation de services – Société DUCLOS VOYAGES-IJA.

Le contrat a pour objet d'effectuer des transports d'élèves de la commune, pour des transferts d'un groupe scolaire à l'autre, les mercredis en période scolaire, comme suit :

- **Départ à 12h00 : Avenue du Château d'eau, 31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES – Ecole maternelle Marie Curie**
- **Destination : rue de la Neste, 31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES – Ecole élémentaire des Trois Chênes**

Le coût étant de :

- 73,50 € HT par transfert
- Base de 35 transferts

La durée du contrat est conclue pour la période du mercredi 14 septembre 2022 au mercredi 5 juillet 2023 inclus.

Le renouvellement pour chaque année scolaire est à l'initiative de la commune.

28-2022 du 26 septembre 2022 :

Adhésion à l'association et convention de partenariat entre l'association ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN et la mairie de LA SALVETAT SAINT-GILLES.

Règlement d'une cotisation annuelle de 200,00 € pour l'année 2022.

Règlement d'une participation financière d'un montant forfaitaire de 183,60 € pour l'année 2022.

Le montant est révisable après chaque Assemblée Générale de l'association.

La durée de la convention est d'un an.

2 - RENFORCEMENT DE L'ÉCLAIRAGE AU NIVEAU DE LA PLACETTE ALBERT CAMUS

Suite à la demande de la commune du 01/12/2021 concernant le renforcement de l'éclairage au niveau de la placette Albert Camus, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Dépose de quatre ensembles vétustes comprenant un mât de 3.20 m équipés de lanternes SHP 70 watts (PL n°50292).
- Fourniture et pose en lieu et place de quatre ensembles composés chacun d'un mât aiguille de 8 mètres de hauteur en acier thermo laqué supportant 3 lanternes routières à technologie LED de 30 watts.

Les technologies les plus avancées en matière de performances énergétiques seront mises en œuvre et permettront une économie sur la consommation annuelle d'énergie électrique d'environ 35 %, soit 63 €/an.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, pour un total de **33 861 €**, la part restant à la charge de la commune s'élèverait à **18 335 €**.

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Ce projet nécessitant création d'un nouveau point de comptage, un contrat de fourniture d'électricité sera conclu par la commune qui se chargera de la mise en service du raccordement en question. M. le Maire demande au conseil municipal d'approuver le projet présenté, et de s'engager sur sa participation financière.

Adopté à l'unanimité

3 - DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE 2022



Préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

Pour l'exécutif, le budget reflète les objectifs que se fixe l'équipe municipale et vient détailler l'ensemble des dépenses et recettes tant en fonctionnement qu'en investissement qui ont été présentées lors du débat budgétaire.

Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante au moyen de décisions modificatives qui doivent faire évoluer les prévisions budgétaires en ajustant les crédits en fonction des dépenses ou des recettes réalisées. Il est aussi indispensable de tenir compte des réalités économiques inconnues ou imprévisibles lors de l'élaboration du Budget.

En ce sens, la série de modifications qui composent la décision modificative soumise au vote de l'assemblée délibérante résulte de l'observation des mouvements budgétaires depuis le début de l'année et de la demande d'adaptation rendue nécessaire par la mise en application de la politique locale et de sa déclinaison sous forme de différentes actions au service de la population.

Tout citoyen peut assister à un conseil municipal ainsi qu'à un conseil communautaire. Tant que la séance est ouverte aux délibérations et discussions, il ne peut intervenir. La parole peut lui être donnée en fin de séance pour des raisons d'explication d'un point du conseil ou lors d'une problématique.



SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre - Article - Désignation	Dépenses	Recettes
Chap. 011 - Charges à caractère général	441 000,00 €	
Chap. 66 - Charges financières	19 000,00 €	
Chap. 022 - Dépenses imprévues	-160 000,00 €	
Chap. 023 - Virement à la section d'investissement	-300 000,00 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre - Article - Désignation	Dépenses	Recettes
Chap. 21 - Immobilisations corporelles	-170 000,00 €	
Chap. 23 - Immobilisations en cours	-130 000,00 €	
Chap. 021 - Virement de la section de fonctionnement		-300 000,00 €

Pour : 8, Abstention : 1

4 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'ÉQUILIBRE ATTRIBUÉE À LA CRÈCHE ASSOCIATIVE « LA MICROCHOUETTE »



Suite à des frais exceptionnels qui ne permettent pas d'être à l'équilibre comptable, la crèche associative « La Microchouette » sollicite la Mairie pour une subvention exceptionnelle.

Depuis son ouverture, la crèche a accueilli plus de 100 familles. La localisation est stratégique et loin des autres crèches. L'établissement peut recevoir 11 enfants simultanément.

Il est proposé au conseil municipal de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 8 500 €.

Adopté à l'unanimité

5 - ACQUISITION DE BIENS IMMOBILIERS CADASTRES AO 377, AM 516, AM 878 Impasse de la Tuilerie



Le projet d'opération immobilière porte sur l'acquisition à l'amiable de ce bien conformément au 2^e alinéa de l'article L. 1311-10 du code général des collectivités territoriales.

La commune souhaite acquérir deux maisons mitoyennes, chemin de la Tuilerie 31880 La Salvétat Saint-Gilles. S'agissant de deux locaux inutilisables en tant que maison (plateaux à usage strictement professionnel), en zone inondable, locaux non terminés, hors d'eau, hors d'air (intérieur brut), on retiendra une valeur d'atelier.

Références cadastrales :

- AO 377 d'une surface de 1439 m²
- AM 516 d'une superficie de 79 m²
- AM 878 d'une surface de 214 m²

Surfaces du bâti : 100 m² et garage attenant de 20 m² pour les deux bâtiments

La valeur vénale du bien est arbitrée par les Domaines à 215 000 € hors taxes et hors droit.

La proposition d'achat, faite entre la SARL Parc de la Tuilerie, 174 chemin du Ramelet Moundi 31170 TOURNEFEUILLE et la Commune, est d'un montant global de 200 000 €.

POUR : 27, Abstentions : 2

6 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR SÉCURISATION ET MISE AUX NORMES DES COMMANDES DES CLOCHES DE L'ÉGLISE



Un certain nombre de paramètres, notamment concernant la vétusté du tableau de commande des cloches, et à la nécessaire mise en conformité de l'installation campanaire et à l'automatisation

des cloches, sont apparus.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de déposer auprès de tout organisme compétent une demande d'aide financière dont les travaux sont évalués à un montant de 11 359,25 € HT, soit 13 643,10 € TTC.

M. le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la demande de subventions auprès de tout organisme compétent.

Pour : 28, Abstention : 1

7 - ADHÉSION À LA MISSION MÉDIATION PROPOSÉE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FPT DE LA HAUTE-GARONNE



La loi n° 2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire a légitimé les Centres de gestion pour assurer des médiations dans les domaines relevant de leurs compétences à la demande des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Elle a, en effet, inséré un nouvel article (article 25-2) dans la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 qui oblige les Centres de gestion à proposer, par convention, une mission de Médiation Préalable Obligatoire prévue à l'article L. 213-11 du code de justice administrative.

La médiation est **un dispositif novateur, qui a vocation à désengorger les juridictions administratives. Elle vise également à rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins coûteuse qu'un contentieux engagé devant le juge administratif. C'est un processus mené par médiateur formé à cet effet, désigné par le CDG.**

Pour les différentes catégories de médiation, le CDG 31 a fixé un tarif de :

- 500 € forfaitaires pour une durée moyenne de 8 h de réunion
- 50 € de l'heure supplémentaire, en cas de besoin.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, il convient de prendre une délibération autorisant l'autorité territoriale à conventionner avec le CDG 31.

M. le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à la mission de médiation du CDG31, de l'autoriser à signer la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG31 et précise que cette dépense est inscrite au budget de la collectivité.

Adopté à l'unanimité

8 - INSTITUTION D'UNE DÉCLARATION PRÉALABLE POUR L'ÉDIFICATION DES CLÔTURES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES



Considérant que les clôtures sont des éléments directement visibles depuis la voie publique et marquent l'espace public et le cadre de vie de tous les habitants. Elles contribuent à la qualité des paysages urbains et naturels. Elles sont réglementées dans la plupart des zones du PLU et les administrés doivent s'y conformer y compris en l'absence d'obligation de déclaration préalable,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune de soumettre l'édification des clôtures à déclaration préalable sur l'ensemble de son territoire,

M. le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le président de la communauté de communes et son conseil communautaire afin de soumettre à déclaration préalable de travaux la construction de clôtures sur l'ensemble du territoire communal.

Adopté à l'unanimité



Déclaration sécheresse

Votre domicile a subi des dégâts dus à la sécheresse estivale ?

Toutes les déclarations « sécheresse » sont à transmettre à la mairie par mail à urbanisme@lasalvetat31.com, ou en dépôt à l'accueil de la Mairie.

La mairie transfèrera, ensuite, vos demandes en préfecture qui, à son tour, saisira le ministère concerné.

Seul un arrêté préfectoral procède à la « reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols ».



Dès réception de cet arrêté préfectoral, la Mairie prendra contact avec chaque administré ayant déposé un dossier en mairie.

Les arrêtés préfectoraux ne sont pas pris chaque année.

À titre d'information, voici la liste des derniers arrêtés :

- 11/07/2012, pour la période d'avril à juin 2011
- 25/07/2017, pour la période de janvier à mars 2016
- 18/01/2022, pour la période de juillet à septembre 2020

Un modèle de courrier sécheresse est téléchargeable sur la page « Urbanisme » du site de la Mairie.



Modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Cette modification vise principalement à autoriser les équipements publics, en zone d'activités (UE), à étendre les règles d'implantation à tout le réseau hydrographique, et à réaliser des ajustements du règlement écrit afin d'améliorer sa compréhension et sa cohérence.

Une consultation, auprès du public, est lancée du **Judi 5 janvier 2023 à 10 h au Lundi 6 février 2023 à 12 h**, selon les modalités suivantes :

- Un exemplaire du dossier est mis à disposition à la mairie (Place du 19 mars 1962 – 31880 La Salvetat St-Gilles) et à la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain (Direction de l'aménagement du Territoire – 10 rue François Arago – 31830 Plaisance-du-Touch), aux horaires habituels d'ouverture.
- Une version numérique est également présente sur les sites Internet de la mairie de La Salvetat St-Gilles <https://www.lasalvetat31.fr> et de la communauté de communes <https://www.grandouesttoulousain.fr>

Le public pourra s'exprimer :

- Sur les registres présents en mairie et à la Communauté de Communes.

- Par mail à planification@grandouesttoulousain.fr (objet : « Mise à disposition – Modification simplifiée n°2 – PLU La Salvetat St-Gilles »).
- Par courrier adressé à la mairie de La Salvetat St-Gilles ou à la communauté de communes Le Grand Ouest Toulousain.





Marché de plein vent

N'hésitez pas à venir le parcourir et soutenez les commerces de proximité !

Le marché de plein vent de La Salvetat Saint-Gilles se tient tous les **vendredis matin de 7h30 à 13h00**, place Jean Ferrat, devant la salle « Boris Vian ».

Pourquoi un marché de plein vent ?

Depuis quelques années, la municipalité souhaite modifier l'image de cité d'ortoir qui nous « colle » depuis très longtemps (densité d'environ 1 540 habitants par km²), en particulier :

- en développant et en soutenant la culture : festival, journées médiévales,
- en recentrant notre commune sur un point symbolique : le château qui vous appartient, vous salvetains et salvetaïnes,
- en développant son environnement et en créant, prochainement, un parc ouvert à tout le monde au pied de ce château (projet cœur de ville).

Mais cela passe aussi par un « marché de plein vent » présentant des produits de qualité de proximité sans être financièrement excessifs.

Ce marché de plein vent doit être un lieu d'échange, de proximité et de fraternité.

Petit historique :

Avant que le marché de plein vent ne soit déplacé à la place qu'il occupe actuellement devant la salle Boris Vian, sur la place Jean Ferrat, une étude a été faite pour connaître les meilleures opportunités afin d'en faire un marché pérenne.

Nous nous sommes posé la question de choisir le bon jour de la semaine pour ce



marché de plein vent : devions-nous continuer ce marché le samedi matin alors que tous les autres marchés environnants concurrents occupent déjà les plages du mercredi, jeudi, samedi et dimanche ?

Finalement, après 6 mois d'étude et **en accord avec les commerçants** spécialisés dans les marchés de plein vent et devant prendre place sur notre marché, il est apparu que le meilleur moment était le vendredi matin.

En conclusion : le marché de plein vent se tient donc le **Vendredi matin** afin de ne pas être en concurrence avec les marchés environnants. Il a été déplacé physiquement de quelques dizaines de mètres afin de ne pas utiliser des places de parking devant l'école Marie Curie.

Les horaires d'ouverture de ce marché ont été fixés de **7h30 à 13h00**.

Aujourd'hui, les commerçants présents sont :

Un **boucher** de Montréjeau, un **Fromager**, un étal de **Fruits secs et huiles et savons**, 3 étals de **Plats cuisinés** (aligot...), et, enfin, un étal de **Fruits et légumes** (normes AB, bio, de proximité). Des commerçants, proposant d'autres produits, nous ont demandé à venir intégrer notre marché.

Ces commerçants (titulaires présents toute l'année, saisonniers et occasionnels/volants) vous y attendent nombreux pour goûter leurs produits !

La Mairie, dans le cadre de son dispositif « **La Mairie à votre écoute** », est présente sur le marché de plein vent le **1^{er} vendredi de chaque mois** (sauf au mois d'Août).

Des élus de notre équipe municipale sont disponibles sur place pour recueillir vos demandes ou vos observations.

N'hésitez pas à les interpeler si vous avez des interrogations. En effet, le dialogue citoyen est nécessaire à nos yeux pour nous assurer que nos démarches correspondent au mieux à vos attentes.

Rappel : la navette de la commune peut vous déposer juste devant le marché de plein vent. Vous pouvez donc venir faire vos emplettes depuis les Hauts de Saint-Gilles et autres lieux.

Vous avez des difficultés ? N'hésitez pas à nous en faire part.



Vous souhaitez nous faire des remarques, des commentaires ou nous proposer de nouveaux types de commerce sur le marché, n'hésitez pas à nous contacter :

Tél. 05 62 13 24 07
mairie@lasalvetat31.com.





Évènements Un automne animé

La fin de l'été n'a pas marqué la fin des festivités à La Salvetat Saint-Gilles. Il y en a eu pour tous les goûts et tous les publics.

Accueils des nouveaux arrivants (1)

Les nouveaux Salvétains ont été accueillis par l'équipe municipale et les structures partenaires.

Ils ont pu recueillir des informations pratiques et échanger avec les élus autour d'un moment de convivialité.

Soirée humour (2)

La saison 2022 de « La Salvetat en Scène » s'est clôturée début octobre 2022 avec une soirée placée sous le signe de l'humour.

5 humoristes toulousains se sont succédé

pour un moment de rire dans un format stand-up Comedy Club : Perrine Déza, Rom Charrette, Avotcha, Clément Bonpoil et Marine Richard.

Halloween Party !

Nos petits monstres ont partagé une soirée terriblement amusante à l'occasion d'Halloween.

Chasse aux bonbons, concours de grimaces et de déguisements, structures gonflables... tout avait été parfaitement orchestré avec notre partenaire Jumpy's Party.

Commémoration 11 novembre (3)

La municipalité, des associations et des administrés se sont recueillis sur le parvis de la Mairie afin de commémorer la fin de la Première Guerre Mondiale (1914-1918).



2



1



3



Marché de Noël

Réel succès du Marché de Noël Artisanal !

Tous les ingrédients étaient réunis pour cette réussite.

Cette année, de nouveaux exposants nous ont apporté de la nouveauté. Ils se sont joints à nos anciens artisans !

Doigts d'or et Doigts de fée, un savant mélange: fil de fer, fil de coton, peinture, mosaïque, vitrail, verrerie, terre cuite, papier, carte, pierre semi-précieuse, perle, petites mains fil ciseaux aiguilles..., un savant mélange de créations et tant d'autres matériaux.

Avec la joie et la bonne humeur, les gourmandises des associations, le chocolat et le vin chaud de nos deux associations solidaires ont ravi les papilles des gourmands.

Toujours présents, les musiciens du « JAZZ BAND », pour une ambiance chaleureuse, ont joué devant la scène décorée de façon à nous transporter dans la magie de la maison du Père Noël et de ses lutins.

Grâce à cette belle fusion, le marché a su offrir aux visiteurs et aux exposants un grand et magnifique week-end !

Merci à vous tous
Le CCAS.



Noël des enfants

Animations proposées par le CCAS

C'est toujours avec joie que nous avons pu organiser cette belle fête pour les petits Salvétains, le 10 décembre 2022.

En matinée, ils ont pu caresser les animaux de la ferme, se promener à dos d'ânes, se faire maquiller/tatouer, participer à l'atelier cirque, faire du Sulky et partir en calèche avec... le Père Noël.

L'après-midi, la salle des fêtes s'est très vite animée d'éclats de rire des enfants à la vue des mascottes, certains un peu réticents quand même !

Mais, lorsque les portes de la grande salle se sont ouvertes, ils ont vite accouru devant la scène, curieux, attendant que le rideau se lève, pour voir la représentation de « **La forêt ensorcelée** » (initialement prévue en 2021).

Après la traditionnelle arrivée du Père Noël, pour clôturer cette belle journée, des friandises ont été distribuées par les élus.

À l'an prochain !





Des nouvelles du « Pôle petite enfance »



La vie bat son plein dans les 4 structures petite enfance de la commune: le multi-accueil « **Caramel & Nougatine** », la micro-crèche « **Chapi Chapo** », la crèche familiale « **La Farandole** » et le « **Relais Petite Enfance** » !

Les minis aventuriers ont pu mettre tous leurs sens en éveil lors de la **fête de l'automne**.

Un grand merci aux parents qui ont pris le temps de nous accompagner lors de la sortie « **récolte des trésors de la nature** ».

Mais ce n'est pas fini !

De nouveaux projets arrivent, notamment la mise en place d'un espace Snoezolen à « **Caramel et Nougatine** » (Espace sensoriel lumineux).

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de la crèche familiale au top, dynamique, vivante, chaleureuse, des postes d'assistantes maternelles sont à pourvoir !

Prenez soin de vous

Contact

eje@lasalvetat31.com





Carnaval 2023

La Salvetat fait son cirque

Nous vous donnons rendez-vous **Samedi 25 Mars 2023** pour le traditionnel carnaval de la ville.

Au son de la batucada, venez parader en famille, dans vos plus beaux costumes. Cette année, le thème choisi est le cirque. Alors, laissez place à votre imagination et joignez-vous au cortège !

Attention : cette année, le parcours change !

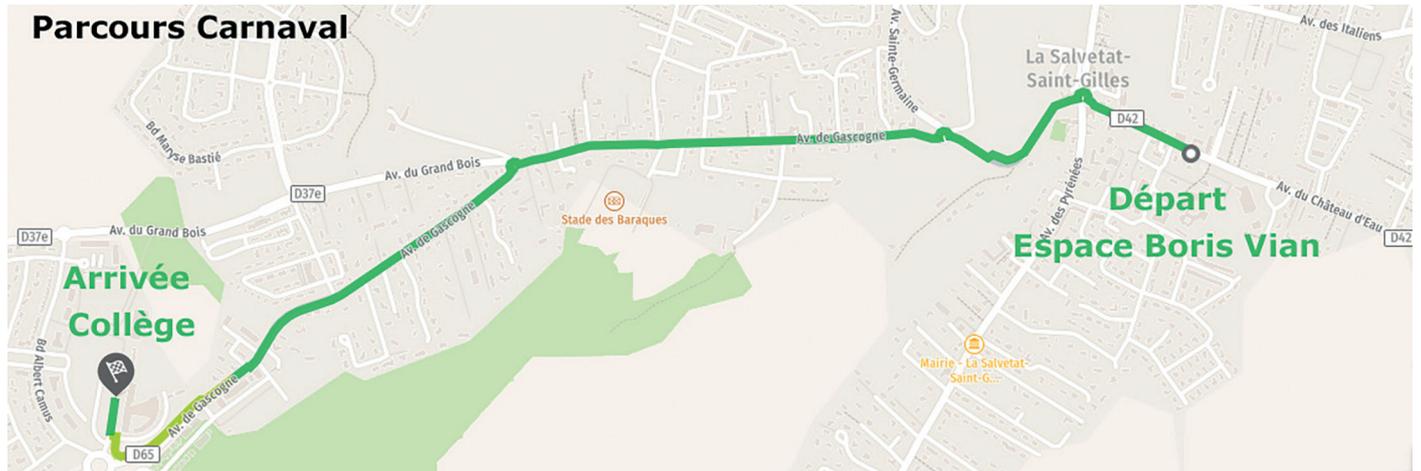
Le départ se fera de la Place Jean Ferrat (devant la salle Boris Vian).

Après avoir parcouru les rues de la ville, nous partagerons un goûter devant le collège Galilée.

Comme chaque année, des navettes gratuites seront mises à votre disposition à la fin du carnaval pour vous ramener au point de départ.



Maquillage : 14h00 – Place Jean Ferrat
Départ : 15h30 – Place Jean Ferrat
Arrivée : Collège Galilée



Guinguette du Château

Point sur la saison 2022

Pour la saison 2022, la Guinguette du Château a assuré 24 soirées entre le 17 juin et le 16 septembre, et a tenu la buvette des 3 jours du festival « La Salvetat en Scène ».

Durant cette période, nous avons servi près de 4 500 repas.

Nous remercions encore l'ensemble des bénévoles qui nous ont aidés tout au long de cette saison.

La prochaine assemblée générale se tiendra le **vendredi 27 janvier 2023** dans la salle annexe de l'Espace Boris Vian, à partir de 20h30.

Si vous souhaitez adhérer à l'association et/ou être bénévole, merci de nous contacter, avant le 15 janvier 2023.



Contact et inscription : languettetteduchateau@gmail.com



Soirée Années 80



Travaux

Aménagement du réseau d'Adduction d'Eau Potable et renouvellement de conduites Rond-point François Mitterrand et Avenue du Château d'Eau

Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable sont terminés. Ce chantier était nécessaire pour améliorer la qualité du réseau, la vétusté de certaines conduites et son exploitation.

Après plusieurs coupures, nécessaires aux différentes phases de raccordement du chantier, le nouveau réseau d'eau potable a été mis en service sur l'ensemble du linéaire, soit environ 745 ml sous l'Avenue du Château D'eau compris entre le rond-point François Mitterrand et la Rue du Château d'Eau.

La Commune a pu faire réaliser des travaux d'assainissement pluvial afin de permettre de rétablir l'exutoire naturel du réseau pluvial de l'Avenue des Pyrénées.

Réseau 31, en coordination avec le service voirie du Département, a réalisé une réfection complète de la couche de roulement (enrobé) autour du giratoire François Mitterrand.

Les travaux de reprise de la signalisation routière ont ensuite été réalisés permettant de rétablir, notamment, les passages protégés, après quelques travaux de finition.

Une dernière étape de réfection définitive des tranchées et une remise en état des accotements, y compris de la signalisation, ont eu lieu début décembre 2022.

En 2023, la Commune va continuer l'enfouissement des réseaux aériens entre l'impasse des Frênes et la Rue de l'Avenir.

Ensuite, des travaux d'aménagement de l'Avenue du Château d'Eau se dérouleront en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne.

En suivant, nous étudions l'intégration du projet du futur Réseau Express Vélo 9, en collaboration avec les services du Département et en parallèle avec notre Bureau d'Etudes, pour projeter un aménagement

de voirie durable en continuité du précédent programme réalisé et comportera une piste cyclable, et des trottoirs accessibles.



Plantation d'arbres

Vous l'avez peut-être remarqué, les agents du Centre Technique Municipal ont planté des arbres aux Paradets et autour de l'école Condorcet.

Au total, ce sont 37 arbres d'espèces variées qui ont pris racine au sein des espaces verts :

- Cyprès
- Pins parasols
- Magnolias
- Tulipiers
- Micocouliers de Provence
- Frênes
- Erables
- Liquidambers
- Cerisiers
- Abricotiers
- Poiriers
- Pruniers
- Figuiers
- Oliviers

Une nouvelle campagne de plantation se déroulera courant 2023.





Embellissement d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite

Créatrice du projet «Zellipark», Fouzia, artiste plasticienne franco-algérienne, est gracieusement intervenue, début décembre 2022, avec l'aide des jeunes du Centre Animation Jeunesse, pour embellir la place de stationnement située près de l'école Marie Curie.

Son projet a pour vocation de redonner de la visibilité aux emplacements pour personnes à mobilité réduite.

Les «Zellipark» sont créés à l'aide de pochoirs, avec des peintures sans plomb ni solvant chloré, sur les places de parking.

Selon la créatrice du projet, «c'est grâce à l'esthétique des zelliges que chacun pourra s'interroger sur son rôle vis-à-vis de ces emplacements».

En savoir + sur le projet :

www.fouziAZellipark.com





Navette municipale Arrêts modifiés

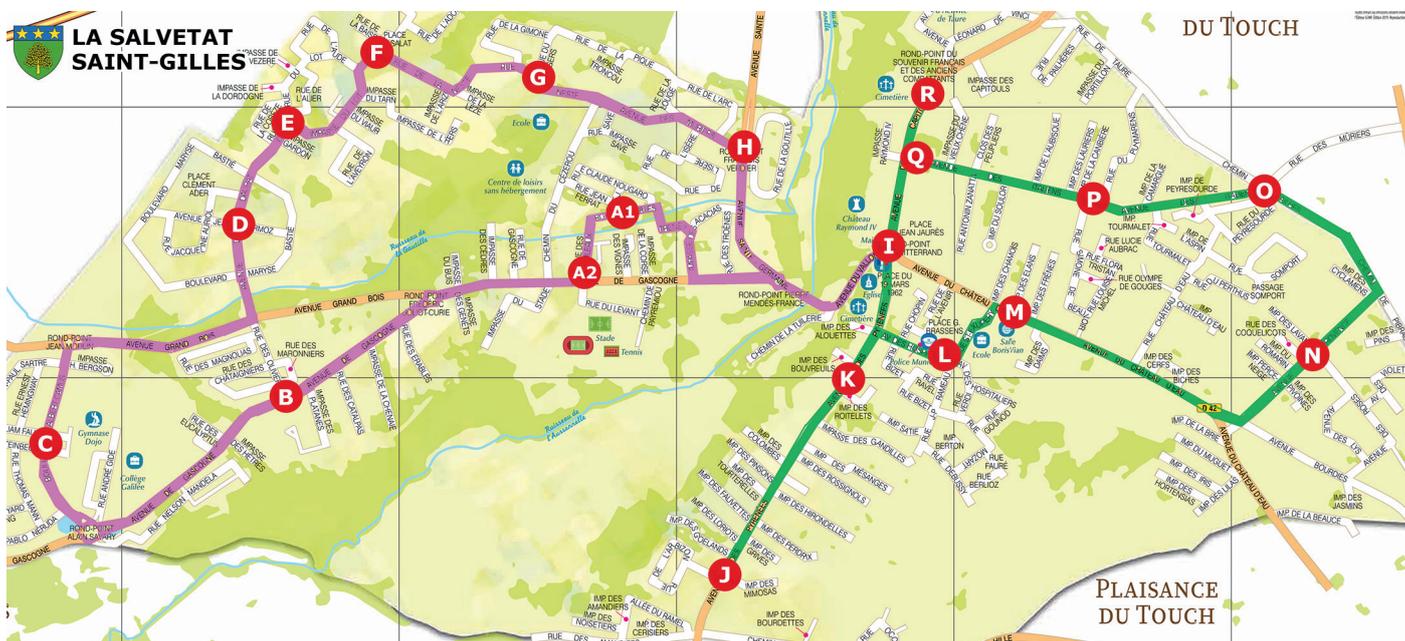
À compter du **2 Janvier 2023**, l'arrêt «A – Stade» sera supprimé et remplacé par **2 nouveaux arrêts** :

« **A1 – Charles Trenet** »

et

« **A2 – Bouleaux** ».

Les autres arrêts restent inchangés.
Les horaires sont disponibles sur le site de la Mairie.



Pour rappel, la carte de transport est obligatoire pour utiliser la navette municipale. Vous pouvez vous la procurer gratuitement à la Mairie.

Pièces à fournir :

- Un original de justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une photo d'identité
- Une pièce d'identité
- Une autorisation parentale pour les personnes mineures

La carte est à présenter au conducteur de la navette, à chaque passage.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tous les emballages se trient !

Comment ça marche ?

Videz vos emballages en plastique, en papier, en carton ou en métal sans les laver et les séparant les uns des autres, puis déposez-les sans les mettre dans un sac dans le bac au couvercle jaune ou la colonne de tri. Les emballages triés sont ensuite collectés et apportés au centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériaux.

En effet, le tri permet de réduire la fraction des ordures ménagères traitées par incinération ou enfouissement.

En savoir plus

Retrouvez tous les gestes de tri sur grandouesttoulousain.fr, rubrique « gestion des déchets » et dans la brochure « Le Bon Geste » distribuée dans vos boîtes aux lettres, en décembre 2022 par les services du Grand Ouest Toulousain.

À partir du 1^{er} janvier 2023, terminées les hésitations ! Dans le Grand Ouest Toulousain, tous vos emballages pourront être triés sans distinction et sans risque d'erreur !

Cette simplification permet de trier plus de déchets et d'augmenter les performances de recyclage.

Un pas de plus pour réduire vos ordures ménagères

La simplification du geste de tri contribue à la diminution considérable du volume de vos déchets ménagers et, par conséquent, à la réduction de votre facture pour leur traitement.

Tous les emballages, SE TRIENT !

À TRIER





TOUS les emballages en plastique



Emballages en carton





Emballages en métal





Papiers

Retrouvez toutes les consignes de tri sur grandouesttoulousain.fr





Janvier | Février | Mars 2023 15



VOTRE MÉMO-TRI, pour mieux trier !



Les bons gestes de tri

Bien vider les emballages, sans les laver et en les séparant les uns des autres.
Déposer les emballages en vrac dans le bac, sans les mettre dans un sac.

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, EN MÉTAL ET EN CARTON ET TOUS LES PAPIERS

TOUS les emballages en plastique

Emballages en carton

Emballages en métal

Papiers

À TRIER

EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre

À JETER

Ordures ménagères

Petits objets en plastique

Vaisselle cassée

Le saviez-vous ? + d'emballages triés, c'est + de matière réutilisée !



Les autres déchets, sont à déposer dans un point de collecte adapté
Retrouvez toutes les consignes de tri : grandouesttoulousain.fr, rubrique *Gestion des déchets*





Gagner des bons d'achat en recyclant son verre

Le Grand Ouest Toulousain rejoint le réseau Cliiink, le premier programme de récompense du geste de tri en France allié au soutien des commerces de proximité.

CLIIINK COMMENT CA MARCHE ?

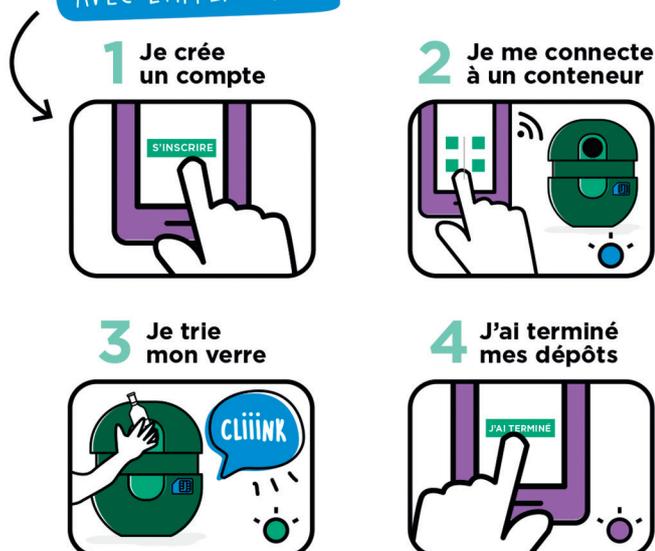
Installé sur les bornes d'apport volontaire de verre, Cliiink comptabilise le verre déposé et récompense l'utilisateur en lui attribuant des points. Les points gagnés sont ensuite transformés en bons d'achat utilisables dans les commerces locaux partenaires.

DEUX MÉTHODES SIMPLES SONT DISPONIBLES :

• Via l'application mobile Cliiink

Créez un compte, repérez une borne d'apport volontaire via la carte interactive de l'application. Devant le conteneur, connectez-vous par bluetooth et déposez votre verre. Le dispositif Cliiink comptabilise le verre déposé et crédite le nombre de points correspondant sur votre compte.

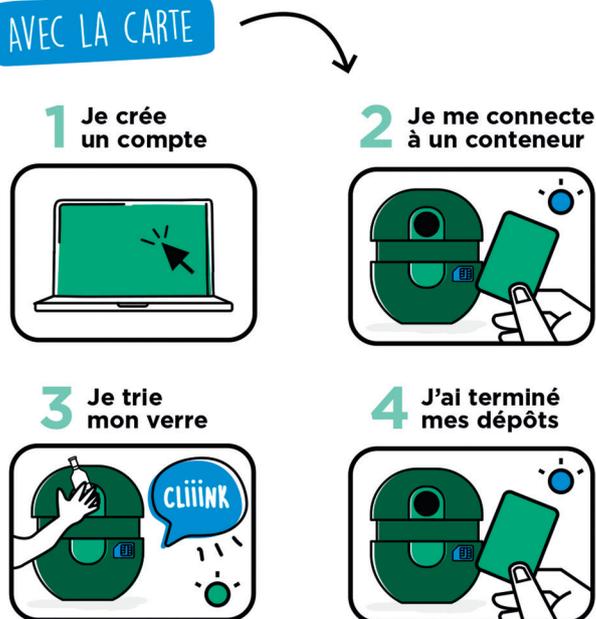
AVEC L'APPLICATION



• Via une carte magnétique

Récupérez une carte magnétique auprès de la mairie. Sur le site, localisez une borne via la carte interactive. Devant la borne, présentez votre carte magnétique, un voyant bleu signale alors que vous pouvez déposer votre verre. Le dispositif comptabilise le verre déposé et crédite le nombre de points correspondant sur le compte de l'utilisateur.

AVEC LA CARTE



COMMENT UTILISER SES POINTS ?

Retrouvez les commerces partenaires et leurs offres promotionnelles sur l'appli et le site internet www.cliiink.com, ou grâce au sticker présent sur leur devanture. Vous pouvez alors souscrire à l'offre de votre choix sur l'application ou le site, puis présenter au commerçant le coupon reçu par mail pour bénéficier de son offre.



Nouveau dispositif de Vidéo Protection

À la demande de riverains victimes de nuisances, et en concertation avec les services de la Gendarmerie Nationale, notre commune vient d'investir dans son premier équipement de vidéo protection nomade. Opérationnel depuis la mi-novembre 2022, ce dispositif permet, sur réquisition des forces de l'ordre, de visionner l'espace public uniquement.

De par son caractère nomade, il peut être facilement déplacé au sein des zones sous vidéo protection, délimitées par la signalétique réglementaire.



Influenza aviaire Passage en risque élevé



Le ministre de l'agriculture a décidé, en raison de la situation sanitaire en France et en Europe, de relever le niveau de risque relatif à l'influenza aviaire à un « risque élevé » et ce sur tout le territoire national.

Dans un contexte marqué par une persistance inédite du virus dans l'environnement et une forte activité migratoire d'oiseaux sauvages, il est essentiel de renforcer les mesures de prévention pour éviter la contamination des élevages de volailles.

La mesure phare, à ce stade, est la mise à l'abri ou la claustration des volailles dans les élevages et chez les particuliers pour les protéger de l'avifaune sauvage potentiellement contaminée et de manière générale le respect des mesures de biosécurité.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent être déclarés en Mairie. Le formulaire de déclaration est disponible sur le site de la Mairie.

Collecte des sapins de Noël

Ne jetez pas votre sapin de Noël : broyé, il devient utile !

Pour réduire le volume de déchets verts apportés dans les déchetteries au moment de la fin des fêtes de fin d'année, et, pour sensibiliser la population aux gestes de jardinage sans déchet, Le Grand Ouest Toulousain organise du **9 au 20 janvier 2023 une collecte des sapins de Noël en point d'apport volontaire sur les communes du territoire.**

Déposez votre sapin dans son plus simple appareil : sans décoration, ni pied, ni socle, ni neige artificielle et dans un espace défini et balisé. Il sera alors broyé par les services de l'intercommunalité. Le broyage sera ensuite mis à disposition des communes pour le paillage.

Points de collecte à La Salvetat Saint-Gilles :

- Sur le parking du **stade municipal, avenue de Gascogne**
- Sur le parking de **la place Jean-Ferrat** (accès depuis l'avenue du Château d'eau)





Trottinettes électriques et engins de déplacement personnel (EDP)

Le texte concernant ces engins électriques est paru au journal officiel modifiant le Code de la route et est entré en vigueur le samedi 26 Octobre 2019 pour une partie, et pour le reste au 1^{er} juillet 2020. Il s'adresse aux usagers, aux collectivités territoriales et aux forces de l'ordre.

Il vise à « **définir les caractéristiques techniques et les conditions de circulation des engins de déplacement personnel** », motorisés ou non motorisés, présentés comme de « **nouvelles catégories de véhicule** ».

À partir de quel âge peut-on circuler avec un EDP ?

Il faut être âgé d'au moins douze ans pour avoir le droit de conduire une trottinette électrique, un gyropode ou un hoverboard sur la voie publique.

Peut-on conduire son enfant à l'école à trottinette ?

Non ! « **Les engins de déplacement personnel motorisés ne peuvent transporter qu'un conducteur** » est-il strictement précisé dans le Journal officiel.

Les engins de déplacement personnel motorisés ne peuvent transporter qu'un conducteur et interdit à ce conducteur de « **pousser ou tracter une charge ou un véhicule** » ou de « **se faire remorquer par un véhicule** ».

À quelle vitesse peut-on rouler ?

Alors que certains constructeurs offraient la possibilité d'atteindre jusqu'à 80 km/h, la vitesse maximale autorisée est de 25 km/h.

Où les usagers des EDP sont-ils autorisés à circuler ?

Qu'on se le dise, sauf si le maire prend des dispositions afin de les y autoriser, les engins de déplacement personnel motorisés ont interdiction de circuler sur les trottoirs.

2roueselectriques.fr

RÈGLEMENTATION DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES
LES POINTS À RETENIR DE LA LOI MOBILITÉ 2019

La nouvelle loi annoncée par la ministre des transports Elisabeth Borne sera en vigueur en septembre 2019.
L'utilisation de la trottinette électrique très floue et confuse, aucune législation n'existait jusqu'à présent. Retour sur ce qui va se passer pour les trottinettes électriques, les monoroues et autres gyropodes.

LES OBLIGATIONS

- Rouler sur les pistes cyclables.**
En cas d'absence de piste, l'utilisation de la trottinette est autorisée uniquement sur les routes limitées à 50km/h.
- Le port du gilet.**
La nuit ou lorsque la visibilité est faible.
- L'avertisseur sonore.**
- Le port du casque pour les enfants de moins de 12 ans.**
- Les feux avant & arrières.**
- Tenir sa trottinette à la main sur les trottoirs & dans les immeubles.**
- Stationner dans les endroits encadrés.**

LES INTERDICTIONS

- Le transport de passagers.**
- Rouler sur les trottoirs.**
Sauf si la mairie l'autorise.
RISQUE D'AMENDE DE 135€.
- Interdit aux enfants de moins de 8 ans.**
- Les écouteurs & casques audio.**
- Rouler à plus de 25km/h.**
RISQUE D'AMENDE DE 35€ À 1500€.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ 2 ROLES SUR **2roueselectriques.fr**



Sur les trottoirs, l'engin doit être conduit à la main sans faire usage du moteur.

En agglomération, ils ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. La circulation est interdite sur route, hors agglomération. La circulation des engins de déplacement personnel motorisés est néanmoins tolérée par dérogation, « **sous réserve que l'état et le profil de la chaussée ainsi que les conditions de trafic le permettent** ». Pour faire clair, si des voies vertes et des pistes cyclables sont aménagées.

Le casque est-il obligatoire ?

S'il est, quoi qu'il arrive, fortement recommandé, le port du casque n'est pas obligatoire en agglomération. Il l'est en revanche si l'utilisateur circule hors agglomération dans les conditions autorisées.

Quel éclairage ?

Comme les vélos, ils devront être équipés de feux de position avant et arrière, d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

« **Lorsqu'il circule la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante** », un conducteur d'EDPM devra porter soit un gilet de haute visibilité, soit un équipement rétro-réfléchissant.

En cas de conduite hors agglomération, le conducteur d'un EDP doit enfilez un gilet réfléchissant dit de « **haute-visibilité** ». Il doit aussi porter sur lui « **un dispositif d'éclairage complémentaire non éblouissant et non clignotant** ».

Quelles sanctions d'infraction ?

Conduire un engin conçu pour dépasser les 25 km/h - par construction ou après avoir été débridé - sera passible de **1 500 €** d'amende, voire **3 000 €** en récidive.

Un petit tour sur le trottoir en mode slalom ? C'est **135 €** d'amende ! Il vous en coûtera **35 €** pour les autres infractions.

Où stationner ?

Le stationnement sur les trottoirs est permis, tant que cela ne gêne pas les piétons.

Peut-on pousser un landau avec un hoverboard ?

Non ! Il est interdit aux conducteurs d'EDP motorisés de pousser ou tracter une charge ou un véhicule.

Voir le site internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F308>

Les trottinettes électriques entrent au code de la route

Nouvelles règles, en agglomération*, pour les trottinettes et les «engins de déplacement personnel motorisés» (EDPM) en vigueur au 26 octobre 2019



Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire

*Des dérogations s'appliquent hors agglomération
**Équipement obligatoire à compter du 1er juillet 2020

© AFP



L'ADMR de Bouconne recrute !

L'ADMR, dont le siège est situé à Pibrac, propose des services d'aide et d'accompagnement à domicile ainsi que des soins infirmiers sur un large territoire autour de la forêt de Bouconne allant de La Salvétat Saint-Gilles, Pibrac, Léguevin, Brax mais aussi Sainte-Livrade, Mérenvielle, Lasserre-Pradère, Lévigac.

Afin de répondre à un public fragilisé, de plus en plus en demande d'aide, L'ADMR souhaite renforcer ses équipes et propose, proche de chez vous, des postes d'Aides à domicile diplômés ou non, d'Assistants de Vie, d'Auxiliaires de vie, et d'Aides-soignants diplômés.

Nous recueillons vos candidatures avec lettre de motivation et CV.

Les salariés sont accompagnés par le tutorat lors de la prise de poste. Ils pourront bénéficier de formation.

Les salaires sont conformes au respect de l'avenant 43 de la CCB de l'aide à domicile avec rémunération des indemnités kilométriques, reprise d'ancienneté s'il y a lieu, Mutuelle de groupe, etc ...

Merci d'adresser vos CV et lettre de motivation à :

ADMR de Bouconne – 4 route de Léguevin 31820 PIBRAC

admr.saad.bouconne@fedez31.admr.org : pour les métiers de l'aide à domicile

admr.ssiad.bouconne@fedez31.admr.org : pour les aides-soignants



Entraide Partage Travail L'atout formation

De plus en plus de collectivités ou établissements médicaux-sociaux font appel à Entraide Partage Travail qui met à disposition ses salariés dans ces structures.

Que ce soit en cuisine ou pour l'entretien de locaux, il faut maîtriser les normes d'hygiène et de sécurité. C'est pourquoi une formation aux normes HACCP aura lieu en février 2023. Il est encore temps de s'inscrire !

Après une session en décembre 2022, l'association, fait de nouveau appel à l'organisme de formation « Les Clés de la Gestion ». Un formateur encadrera un groupe d'une douzaine de personnes maximum.

Objectif : acquérir les bases en matière d'hygiène et de sécurité.

Ces normes permettent d'identifier, éva-

luer et maîtriser les dangers liés à la manipulation de denrées alimentaires : chaîne du froid, bactéries...

Il s'agit, également, de savoir utiliser les produits d'entretien adéquats et de s'assurer de leur bonne utilisation en toute sécurité.

Une opération gagnant-gagnant

Les clients de l'association apprécient d'avoir des salariés formés aux méthodes HACCP et rapidement opérationnels dans le cadre de remplacement de personnel absent ou de surcroît d'activité. C'est également profitable aux salariés d'Entraide Partage Travail qui, outre une expérience professionnelle grâce aux mises à disposition, acquièrent de nouvelles compétences. Ces compétences sont valorisables à l'issue de leur parcours de

2 ans maximum au sein de l'association. Les personnes intéressées par cette formation et qui souhaitent intégrer l'association doivent être éligibles aux critères IAE (Insertion par l'Activité Economique). Pour connaître son éligibilité, il faut se rapprocher de son conseiller Pôle Emploi. Également, il est possible de contacter Entraide Partage Travail pour tout renseignement et éventuellement fixer un rendez-vous.

**Antenne de La Salvétat Saint-Gilles :
Espace Emploi, avenue Saint-Exupéry
(à côté de La Poste)**

Permanence : le jeudi de 14h à 16h
Tél. 05.61.06.02.75

Siège administratif :

11 rue Principale, 31820 Pibrac
Du lundi au vendredi
9h-12h/14h-17h. Tél. 05.61.86.78.22



Relais Petite Enfance

Le métier d'assistant.e maternel.le,
un métier trop peu connu qui s'occupe de l'avenir...

Essentiel.le.s pour permettre aux familles un bon équilibre vie professionnelle et vie familiale, les **assistant.e.s maternel.le.s**, plus communément appelé.e.s « Nounou », sont trop peu connu.e.s de la population.

Savez-vous que ce sont de véritables professionnel.le.s de la petite enfance. Ils ou elles sont **agrégé.e.s et formé.e.s** pour accueillir et prendre soin des jeunes enfants.

Qu'ils ou qu'elles travaillent à leur domicile ou en Maison d'assistant maternel (MAM) pour un particulier employeur ou pour une crèche familiale, ils ou elles proposent un accueil de **qualité et individualisé**.

Ce métier peut tout à fait vous correspondre si vous souhaitez travailler auprès de jeunes enfants en solo ou en équipe.

N'hésitez pas à venir vous renseigner le **jeudi 26 janvier à 9h30** à la salle **Annexe de l'Espace de Boris Vian**, avenue du Château d'Eau.

Entrée libre

Divers organismes présents (Relais Petite Enfance, PMI, GRETA, pôle emploi,...) pourront répondre à vos questions et vous donner les clés pour rejoindre ce métier.

+ d'information :
rpe@lasalvetat31.com
05.34.52.98.96

LES MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE:
TOUT SUR LE MÉTIER D'
ASSISTANT.E MATERNELLE
parcours d'agrément, le travail au quotidien chez soi ou en MAM, la formation, le salaire, le statut, les débouchés...

Découverte des MÉTIERS
LE 26 JANVIER 2023
À 9H30
Espace Boris Vian
av du Château d'eau
LA SALVETAT ST GILLES

INFORMATION organisée par
le Relais Petite enfance de
LA SALVETAT SAINT GILLES

10h PRÉSENTATION DU MÉTIER
11h RÉPONSES INDIVIDUALISÉES
par les différents partenaires
LE SERVICE DE PMI
ESPACE EMPLOI
POLE EMPLOI
LE GRETA

ENTRÉE LIBRE

Ouverture d'un centre de secours à Pibrac

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?



- Vous avez entre 17 et 55 ans,
- Vous êtes vacciné.e ou engagé.e dans un processus de vaccination contre la Covid-19 et l'hépatite B,
- Vous habitez à proximité du futur centre d'incendie et de secours de Pibrac ou dans une des communes limitrophes,
- Vous voulez vous investir dans une activité tournée vers les autres,
- Vous avez envie d'adhérer aux valeurs des sapeurs-pompiers.

Pour candidater et avoir des renseignements pour devenir sapeur-pompier volontaire, contactez :

Groupe Nord-Ouest
05.62.74.86.00
groupe.nordouest@sdis31.fr



Le Club de l'Amitié de La Salvetat Saint-Gilles

« En te levant le matin, rappelle-toi combien précieux est le privilège de vivre, de respirer, d'être heureux. »



LE CLUB DE L'AMITIÉ : Une association qui veut essayer de vaincre la morosité par la rencontre, le plaisir d'être ensemble, l'évasion de la routine. Ne soyons plus « routinologues ».

Il a fait très chaud, il a fait très sec, les fleurs se sont fanées, il a enfin plu, il a fait froid et le printemps revient. Pour profiter des beaux jours, l'Association vous propose des sorties sympa, un peu originales, avec des bus confortables et des guides cultivés.

Programme 2023 :

- **Judi 19 janvier :** Assemblée générale avec inscription, repas et animation.

Conscients qu'il faut être prudent avec la santé, nous avons choisi des destinations accessibles à des périodes qui nous paraissent le plus propices



météorologiquement :

- **Mars :** nous resterons à Toulouse – Un petit coin insoupçonné peut-être ?
- **Avril :** LACAUNE, (sa charcuterie, démonstration, dégustation), sa balade en ville à la découverte des petits musées privés,
- **Mardi 30 mai :** Fête des mères – Repas Salle Boris Vian + Animation,
- **Juin :** LA ROMIEU, son édifice religieux, son cloître et les petits chats qui se cachent suivi d'une promenade dans un jardin remarquable.
- **Septembre :** dégustation gourmande de produits locaux et parc préhistorique à Tarascon.
- **Octobre :** Carcassonne et sa Cité, mais aussi son parc australien...
- **Novembre :** Les frimas arrivant, nous choisirons une activité locale.
- **Décembre :** Nous fêterons Noël.

Le **voyage annuel** d'une semaine est à l'étude car il doit être attractif pour une majorité, tant pécuniairement que physiquement. Raisonnablement, nous nous en remettons à un organisateur de séjours, nous joignant à des participants venus d'autres horizons géographiques.

Les **petits « repas »** rassembleront encore, deux ou trois fois l'an, les amateurs de « cuisine maison concoctée par les membres du bureau », par exemple le **mardi 21 février 2023** avec un LOTO ouvert à tous, et le **6 juin 2023** pour un rendez-vous amical, moyennant toujours une participation.

L'Association a eu le bonheur d'accueillir de nouveaux adhérents(es) informés(es) de l'énergie que le bureau manifeste et nous l'en remercions. Nous espérons vous retrouver tous et toutes, cette année. *LE PARTAGE, LA COMMUNICATION, L'AMITIÉ, LA DISPONIBILITÉ, L'INNOVATION* sont nos objectifs. Si vous souhaitez vous investir encore plus, les bonnes volontés sont attendues et espérées.

Les THÉS DANSANTS et les CONCOURS DE BELOTE, ouverts à tous ceux et celles qui souhaitent se déhancher, rencontrer, s'amuser et concourir, continueront à un rythme mensuel.

Nous vous attendons à l'Espace Dominique BEDET, le mardi après midi pour des moments de jeux, de bavardage et de plaisirs, où l'échange de parole donne la convivialité (de 13h30 à 16h30).

Elisabeth, Jo, Danielle, Ginette, ...

Mail : elisabeth.couloumiers@wanadoo.fr

Tél. : 06 81 57 59 42 – 06 84 76 73 88

L'ENIGME du CHEVALIER :

« Pour me respecter il faut me donner.
Pour me donner il faut m'avoir.
Qui suis-je ? »



La Fée Bleue

Plantation de l'Arbre de l'association

Dimanche 27 Novembre 2022, devant la maison des associations de La Salvétat Saint-Gilles, s'est déroulée la plantation de l'Arbre de l'association « La Fée Bleue » en présence de Monsieur le Maire et un grand nombre de personnes dont les familles d'enfants en situation de handicap.

Avec émotion, la Présidente de La Fée Bleue a fait un discours remerciant grandement chacun (municipalité, membres du CA et familles).

Elle a souligné que le choix de l'olivier n'était pas anodin car il est symbole de longévité et d'espérance : il dresse son tronc tortueux, puisant dans ses racines pour faire pousser de jolis fruits, un atout souhaité aux enfants et familles de La Fée Bleue.

La Présidente a terminé, alors, avec ces mots :

« Pour que l'horizon offre une place à la singularité, à la tolérance pour tous ces enfants différents et en hommage à Yolande Bergougniou, inspiratrice de La Fée Bleue. »



Association des Parents d'Élèves des Écoles Marie Curie & Condorcet

Les actualités



Après la participation au marché de Noël 2022, la vente de madeleines et celle de sapsins, le tout au profit des écoles Marie Curie et Condorcet, MC² poursuit les moments de partage et de convivialité à travers le **retour de son traditionnel loto**, prévu, cette année, le **samedi 18 mars 2023 à 18h30**.

De nombreux lots seront à gagner lors de parties pour les tout-petits (cartons images), pour les plus grands (cartons enfants) et pour les adultes.

MC² sera également présent pour le **carneval**, en particulier avec la vente de crêpes !

Et bien sûr, MC² ne s'arrêtera pas en si bon chemin, d'autres événements sont actuellement en préparation (bourse/braderie de printemps 0-16 ans, pour compenser l'annulation de la braderie aux jouets, nouvelle vente de madeleines Bijoux, vente de plants de légumes, kermesse...). Rendez-vous dans le prochain numéro pour en savoir plus... !

Toutes les personnes intéressées (même hors école) peuvent nous contacter, notamment sur notre adresse mail :

Mc2salvetat@gmail.com

Et n'hésitez pas à suivre notre actualité sur

Facebook : MC²salvetat



Envie de changement dans la chambre de vos enfants ? C'est le moment !

L'association P.E.LU.CHE organise son « Vide ta chambre ! »

Après deux ans d'absence, l'association des Parents d'Elèves P.E.LU.CHE relance, en partenariat avec la Mairie de La Salvétat Saint-Gilles, son, tant attendu, « Vide Ta Chambre ! » le **dimanche 26 mars 2023 de 9h30 à 16h30**, à l'Espace Boris Vian. Cet événement réunira près d'une soixantaine d'exposants.

Vous y trouverez **tout pour l'enfant de 0 à 16 ans** : vêtements, jeux, jouets, livres et albums jeunesse, articles de grossesse et puériculture, décoration de chambre enfant et bébé.

Venez nombreux !

Restauration rapide et boissons chaudes et fraîches en vente sur place.
Stands exposants ouverts à tous !
Les inscriptions des exposants ouvriront dès début mars 2023.

Pour ne rien rater, abonnez-vous à notre page Facebook et notre compte Instagram : **@associationpeluche**



Contact :
Mail : association.peluche@gmail.com



Ce début d'année 2023 est échelonné autour de différents projets.

Notamment, l'**assemblée générale** de l'association qui réunira les 80 familles adhérentes autour d'une galette le **mardi 10 janvier**.

Ce moment convivial sera également l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'élire le nouveau bureau.

Tous nos projets sont consultables sur notre site internet : <https://sites.google.com/view/associationpeluche>

Projets 1er semestre 2023

JANVIER Assemblée générale 	FEVRIER 	MARS Vide ta chambre 26 mars Carnaval
AVRIL Vente de chocolats 	MAI Carnet d'étiquettes personnalisables 	JUIN Fête des écoles Tombola



Association P.E.LU.CHE



Comité des Festivités de La Salvetat St-Gilles

Retour sur octobre 2022 et repas spectacle de février 2023



Quand le vin, le terroir et la gourmandise font salon

Une bonne odeur de crêpes et de gâteaux à la broche a accueilli les nombreux participants venus à la salle Boris Vian, les 22 et 23 octobre 2022, pour la 2^e édition du salon Vins, Terroirs et Gourmandises de La Salvetat St-Gilles.

Pas moins de 49 exposants avaient fait le déplacement pour proposer leurs produits gourmands et authentiques qui ont conquis les visiteurs. Des ateliers d'initiation aux vins et à la sommellerie ont été proposés aux adultes, tandis que les plus jeunes découvraient comment recycler les bouchons en liège.

À noter la présence de l'association salvétaine de dessin et de peinture « Traits et Couleurs » qui avait réalisé, pour l'occasion, et exposé dans le hall, quelques tableaux sur le thème de la vigne et du terroir.

La pleine réussite du salon 2022 nous amène sûrement à le réitérer en 2023 !



Sur un air de fête

Comme chaque année, au mois de février, le CDF démarre la saison avec le traditionnel repas spectacle. Cette année, il aura lieu le **samedi 18 février 2023** et c'est le thème du cabaret « **Plumes, Strass et Paillettes** » qui a été retenu, avec la troupe du Glossy Cabaret.

Milou, ex meneuse de revue des Folies Bergères, viendra enflammer la salle Boris Vian avec ses danseuses. Elle nous proposera une revue moderne dans la plus pure tradition française, composée d'une douzaine de tableaux : un spectacle qui promet d'être haut en couleurs et en émotions !

Elle sera également accompagnée sur scène par Alex Lekouid, humoriste et chanteur français.

Alex est un véritable showman qui a fait la première partie du groupe Emile & Image à l'Olympia.

Nous espérons vous avoir donné envie de nous rejoindre pour cette belle manifestation qui se terminera par une soirée dansante.

Pensez à réserver vos billets car le nombre de places est limité !

Trois questions à...



Manon qui vient de rejoindre le CDF dans un cadre un peu particulier ...

1- Peux-tu nous dire ce qui t'a amenée au Comité des Festivités de La Salvetat St-Gilles ?

Je suis en BTS SAM (Support à l'Action Managériale) au lycée Ozenne et, dans le cadre de mes études, je dois effectuer un stage en entreprise mais j'ai aussi la pos-

sibilité de m'investir dans une association pendant la durée de mon BTS.

J'ai recherché des associations sur internet et je suis tombée sur le site du comité des festivités de La Salvetat St-Gilles. J'ai rempli une demande de contact et, le lendemain, j'ai reçu un message de la présidente du comité qui me confirmait son intérêt pour ma demande et me proposait un premier rendez-vous téléphonique. Tout s'est fait très vite et j'ai assisté à ma 1^{ère} réunion du comité début novembre 2022.

2- Que penses-tu apprendre en étant bénévole au CDF ?

Je pense que cela va me permettre d'avoir un bon aperçu du milieu associatif. Je vais également voir comment naissent les projets et comment ils sont mis en place (contacts avec les partenaires, administratif, budget ...). C'est un très bon enrichissement personnel, même si cela reste dans le cadre de ma formation. J'ai été super bien accueillie par Sandrine (la présidente) et également par tous les adhérents.

3- Et que penses-tu apporter au comité ?

Mon sourire, ma gentillesse et mon dynamisme. Je peux aussi contribuer à améliorer la communication à travers les réseaux sociaux. Je suis déjà impliquée dans les futures manifestations.

Nul doute que Manon trouvera très vite sa place au sein de ce collectif !

Nous souhaitons à toutes et à tous une nouvelle année riche et épanouissante !

<https://comite-festivites-salvetatstgilles.fr>





La Compagnie de l'Olive

Très belle soirée de Première pour « Le Prénom », la nouvelle pièce de la compagnie de l'olive



La compagnie de l'olive a fait salle comble à l'espace Boris Vian le samedi 26 novembre 2022 pour la Première de sa nouvelle pièce de théâtre « Le prénom » de Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière.

Près de 180 spectateurs se sont pressés pour assister au spectacle et en ont été, à l'évidence, enchantés.

La compagnie tient à remercier tous les

élus et agents de la mairie de La Salvetat Saint-Gilles pour leur coopération et leur aide ainsi que l'association Ecran7.

Le prochain rendez-vous de la compagnie à La Salvetat Saint-Gilles sera le **vendredi 24 mars 2023** avec « Vive Bouchon ! » de Jean Dell et Gerald Sibleyras.

Mais nous vous le rappellerons en temps voulu.

Suivez-nous :

Site internet : <http://cieolive.free.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/compagniedelolive>

Instagram : [lacompagniedelolive](https://www.instagram.com/lacompagniedelolive)



L'Équipe de la MJC vous propose, pour profiter du printemps, de venir partager des moments de convivialité

SOIRÉE COUNTRY

Venez nombreux pour danser, notre équipe de bénévoles sera ravie de vous accueillir le **vendredi 17 février 2023 à 21h** salle Boris Vian. Ambiance garantie.

Entrée : 5 euros

WEEK-END RANDONNÉE

Un week-end randonnée raquettes est prévu du **vendredi 27 au dimanche 29 janvier 2023** à La Tour-de Carol.

Contact :

MJC Le Caméléon
2 bis impasse du stade
La Salvetat St Gilles

Mail : mjc.lecameleon@hotmail.fr

Tél. : 07 82 26 96 79

Page Facebook

Site web : www.mjclecameleon.com

LOISIR CRÉATIF ET FLORAL

Judi 19 janvier 2023 de 14h à 16h15 salle Godeau.

Venez nombreuses apprendre avec Chantal à réaliser vous-même des objets de décoration.



Gym Arts Martiaux Salvétain

Enfin la reprise

La saison de judo est repartie, les compétitions amicales commencent à arriver dans la boîte aux lettres (courriel) du club.

Nos jeunes judokas pourront mettre à profit les techniques qui leur ont été dispensées, en se confrontant aux judokas des autres clubs.

C'est avec une certaine impatience que nous attendons le **dimanche 29 janvier 2023** pour répondre présent sur les tatamis du club de Roquette puis viendra le tour de Plaisance du Touch, le **dimanche 5 février 2023**.

Mais si les jeunes judokas doivent attendre leur tour, il n'en est pas de même pour les plus aguerris: la maison du judo de Toulouse, pour les compétitions officielles, a ouvert ses portes.

Chez les filles, **ZOË Hubert** qui, après de superbes combats, finit au pied du podium, mais la revanche est programmée pour le samedi 15 janvier 2023, afin de se qualifier pour la phase finale le samedi 19 mars 2023.

Chez les garçons, c'est le frère qui s'y colle, **ARTHUR Hubert** ira défendre sa place le samedi 26 novembre 2023, et au vu de sa dernière rencontre, une place sur le podium serait envisageable et pourquoi pas la marche la plus haute.

Si le judo retrouve, petit à petit, son potentiel (certes, il manque beaucoup d'anciens qui sont la locomotive d'un club), la gymnastique bébé (9 mois à 3 ans) peine à reprendre son rythme de croisière en première heure, les suivantes étant allouées aux assistantes maternelles.



Les médaillés



La coupe

La Voie du Yoga et de l'Atelier Postural

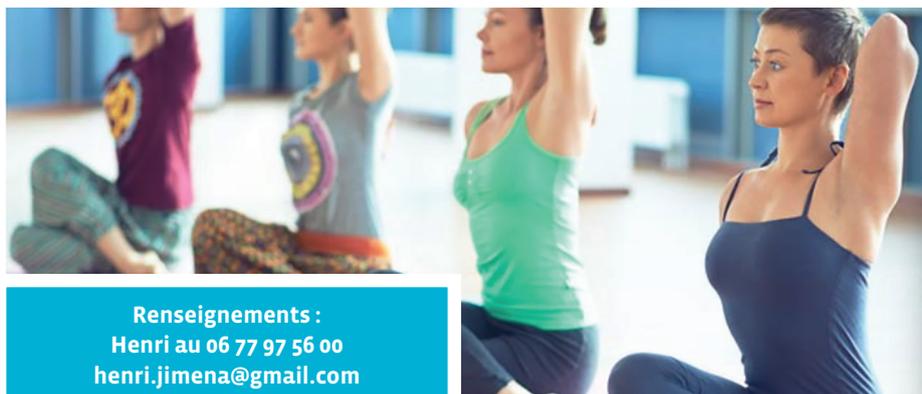
Des stages tous les mois en 2023

La Voie du Yoga propose, à partir de janvier 2023, un stage mensuel sans engagement dans la durée.

Tous les mois, vous pourrez mettre le quotidien entre parenthèses, avec un stage de **Yoga** ou un stage d'**Atelier Postural** (gymnastique douce).

Un dimanche par mois, de 10h00 à 12h00, vous prendrez un instant méditatif et de recentrage sur vous, ou bien choisirez de vous défouler dans un flot de postures toniques et dynamiques.

N'hésitez pas à nous rejoindre !



Renseignements :
Henri au 06 77 97 56 00
henri.jimena@gmail.com



Voyageurs Salvétains

Un jeune Salvétain au championnat d'Europe

Comme dans tous les sports, les courses de pigeons voyageurs se jouent aux plus hauts niveaux en championnats du monde et d'Europe. Pour accéder à ces niveaux d'excellence, il faut acquérir, au cours de l'année précédente, le plus grand nombre de points dans les concours nationaux par le principe d'un ranking (critérium) que l'on peut comparer à ce qui se fait en ATP pour le tennis.

Notre club a l'honneur de compter dans ses rangs un jeune champion, **Hugo**.

À 11 ans et il a été sélectionné en 2022 pour la 2^e fois aux championnats d'Europe Junior.

En 2021, Hugo avait déjà concouru jusqu'en épreuve finale et cette année il l'a brillamment franchie ainsi que l'ensemble des concours.

Le championnat d'Europe junior se déroulait à Mira, au Portugal (proche de Porto), et Hugo a sélectionné l'un de ses meilleurs

pigeonneaux pour y participer.

Ses résultats en sont le fruit : sur une série de 8 concours progressifs allant de 37 Kms à 385 km pour la finale à laquelle 1.435 pigeons participaient le pigeon de Hugo se classe 5^e, et sur le cumul des 8 concours il se classe 7^e qualifiant ainsi l'équipe de France vice-Championne d'Europe derrière le Portugal mais devant la Roumanie, l'Espagne, l'Autriche, la Belgique et l'Italie.

Inutile de commenter la joie qui régnait dans notre club lors de notre assemblée générale annuelle, Hugo étant félicité par tous et fêté comme il se doit.

Mais en colombeophilie il ne faut jamais s'endormir sur un succès, et l'hiver il faut profiter de ce moment de repos des oiseaux pour préparer la nouvelle saison : sélection, accouplements, soins et renouvellement des bagues et licences.

Les succès se gagnent dès à présent.

Si, vous aussi, vous êtes intéressés par les oiseaux, si vous aimez les voir voler et si

vous voulez devenir colombeophile c'est le moment, contactez-nous.

Contact :

Voyageurs Salvétains

Tél. 06 13 18 68 22

Mail :

pigeon-voyageur@laposte.net

Internet :

<http://pigeonvoyageur.fr/>



Hugo et son pigeon Flash

La Paroisse



Le Clocher du XIV^{ème} siècle

Un grand merci à la Municipalité pour la remise en service de l'installation campanaire de l'église Saint-Gilles qui était réduite au silence depuis de nombreuses années.

Noël 2022

La veillée de Noël du samedi 24 décembre à 18h00 à l'église a été organisée avec orgue, guitare et chants par notre équipe d'animation liturgique.

Ambiance chaleureuse et familiale toujours garantie !

Café-Curé

À l'issue de la messe dominicale, cette petite manifestation d'accueil et d'amitié a lieu désormais chaque premier dimanche du mois.

À la satisfaction des Salvétains et des visiteurs de paroisses voisines, chacun apporte, en partage, un gâteau, une boisson chaude, des friandises pour les enfants.

Sourires et convivialité.





Loisirs Rencontres Réflexions a bien entamé son année 2022/2023

Depuis plusieurs années déjà, l'engagement «OCTOBRE ROSE» a fortement occupé notre association. En amont, les adhérent(e)s ont participé aux ateliers décorations des ronds-points de la ville: découpage, montage, assemblage de fanions pour la composition de banderoles.

Après une matinée de mise en place, le **Samedi 8 octobre 2022** la marche «tous unis» a rassemblé plus d'une soixantaine de personnes. L'Association se réjouit que ce



«Nanas»

groupes s'étoffent d'année en année pour cette campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette initiative de quelque façon que ce soit.

Au mois de **novembre 2022**, une visite de l'exposition «NIKI de ST PHALLE» aux abattoirs a été programmée. Ce fut une découverte époustouflante des œuvres de cette artiste engagée et féministe (1930-2002). L'artiste, qui appartient au groupe des Nouveaux Réalistes n'a cessé de puiser ses influences dans les réalisations d'artistes tels qu'Antoni Gaudí, Jackson Pollock ou le Facteur Cheval.

Nous avons pu admirer les «NANAS» - Ces femmes monumentales sont «libérées du mariage et du masochisme. Elles sont elles-mêmes, elles n'ont pas besoin de mecs, elles sont libres, elles sont joyeuses» explique la sculptrice.

Les SKINNIES - sculptures plus aériennes élaborées suite à ses problèmes de santé - «j'ai dû apprendre à respirer à nouveau, à respirer profondément» dit-elle.



«Skinnie»

Le JARDIN des TAROTS à Garavicchio en Toscane; le MOBILIER, des BIJOUX et bien d'autres décors extraordinaires ont rendu cette visite tout à fait exceptionnelle.

L'Association s'est préparée par la suite à sa journée de Noël qui a eu lieu à Castres.



Marche Octobre rose 8/10/2022

Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Paul Alexandre VOISIN

J'adresse à l'ensemble des salvetains mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Après plusieurs mois d'instabilité et d'incertitude dû au contexte sanitaire et géopolitique, je souhaite que les mois à venir nous permettront d'envisager le futur de façon plus sereine.

Ces dernières semaines, la situation de La Salvetat Saint-Gilles a beaucoup fait réagir parmi nos concitoyens suite à un article paru dans La Dépêche du Midi le 19 novembre 2022. Cet article intitulé « Nuisances, délinquance, près de Toulouse, un quartier est devenu un véritable enfer » est venu mettre au grand jour la situation invivable et intenable que subissent les riverains du quartier de l'Apouticayre depuis près de deux ans. Au cours de l'année écoulée, des habitants courageux et déterminés n'ont eu de cesse d'alerter la mairie sur leur situation. J'ai moi-même par mes prises de positions, aussi bien en Conseil Municipal que dans mes écrits, tenté d'alerter sur la réalité de ce que vivent au quotidien une partie des salvetains. Aujourd'hui, nous constatons que rien n'a changé.

C'est pourquoi j'invite le maire et son équipe à prendre la réelle mesure de ce qui se passe dans notre ville en proposant un plan d'action pour ramener la tranquillité dans cette partie de la commune. Je regrette la posture de l'équipe majoritaire en place qui n'a de cesse d'ignorer l'opposition en refusant un vrai débat sur le sujet.

Je demande également :

- Une augmentation significative des effectifs de police, répondant aux besoins d'une ville de près de 9000 habitants.
- Offrir aux policiers municipaux une rémunération et un cadre de travail digne des tâches qui leur sont confiées.
- Investir dans un système de vidéo protection pour faciliter le travail de la police et sécuriser les points clés.
- Investir durablement le quartier des Apouticayres, quasiment vierge de toute vie associative et de service de prévention à destination des mineurs.

Ces mesures finalement peu coûteuses sont facilement réalisables. Il en va de l'intérêt de tous.

Pour clore cette expression libre, je souhaite adresser mes pensées les plus sincères à la famille Guichet, dont nous avons appris par la presse la fermeture de leur boulangerie « Valse des pains » situé 36 avenue des Pyrénées le 2 décembre dernier. Fermeture causée par la hausse démesurée des prix d'énergie. C'est un nouveau commerce de proximité qui ferme dans notre commune qui ne compte plus que deux boulangeries.

Une ville sans commerce est une ville qui se meurt.

Le soutien à la pérennisation et au développement des commerces de proximité et d'artisanat local devrait également figurer en tête de liste des priorités municipales. Il faudrait pour cela que la majorité en place ait une vraie ambition et un projet centré sur les besoins des habitants pour La Salvetat Saint-Gilles.

Limiter son action politique aux festivités deux mois dans l'année ne correspond pas à un projet de développement local.

Contact : p.voisin.salvetat@gmail.com

Votre Salvetat 2020

Notre groupe vous présente tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Certes, cette nouvelle année se présente sous le signe de la guerre à nos portes, de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat, mais comme l'histoire n'est jamais écrite d'avance, nous espérons un retournement de situation favorable à tous nos compatriotes.

Sur le thème du pouvoir d'achat, nous ne comprenons pas cette augmentation **hallucinante** de la facture d'eau. En Hors taxe, le mètre cube d'eau potable est passé de 1,01 € à 1,25 € soit une augmentation de 24 % et pour l'assainissement, le prix est passé de 0,98 € à 1,27 € soit une progression de 30 %.

Sur Toulouse Métropole, les habitants payent respectivement 1,15 € et 1,05 € avec un abonnement de 5,27 € au lieu de 76,5 € + 68 €. Que font nos élus ? Que fait la mairie pour défendre les salvetains ?

Si le prix de l'assainissement est lié au surcoût de la station. Est-ce la conséquence de la politique du maire et de son équipe ? Pourquoi l'eau qui est produite par Toulouse Métropole est plus chère à La Salvetat qu'à Toulouse ? Des explications s'imposent.

Dans « la Dépêche » du 19 novembre 2022, notre commune s'est distinguée par un article dénonçant l'insécurité à l'Apouticayre. Quand François Ardériu a été élu en 2014, il y avait 3 policiers et 1 ASVP dans l'effectif municipal dont un ancien gendarme. La politique laxiste de l'équipe majoritaire et les difficultés budgétaires ont abouti à la démission et à la mutation des agents engendrant une baisse des effectifs à 1 policier et 1 ASVP pour 9000 habitants. Le choix politique a été fait de ne pas mettre de caméras dans les lieux notoires de trafics. La conséquence est un quartier où les habitants dénoncent une insécurité grandissante, une impunité pour les trafiquants et suite à l'agression d'un habitant une peur grandissante.

Lors des dernières élections en 2020, nous proposons des solutions pour limiter les incivilités que subissaient les habitants au quotidien. Nos orientations permettaient une meilleure écoute des salvetains. Rien n'a été fait par le maire réélu. Faudra-t'il un drame plus important pour que ce quartier mal aimé et abandonné par l'équipe majoritaire redevienne calme comme auparavant ? Ce n'est pas un citypark qui résout tous les problèmes. Il engendre plutôt des nuisances pour les riverains.

Face à l'augmentation du coût de l'énergie pour la collectivité et du coût de la nourriture pour la cantine, nous demandons un débat citoyen pour nous informer sur les conséquences pour les salvetains et discuter des mesures prises par la mairie pour contenir cette inflation.

En 2023, comme en 2022, nous sommes toujours à votre écoute et nous sommes solidaires pour sauver le dernier gîte rural de la commune.

Votre Salvetat 2020



**La Municipalité
vous souhaite
une**

Bonne année
2023